



SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU JURA

Envoyé en préfecture le 19/03/2020  
Reçu en préfecture le 19/03/2020  
Affiché le **23 MARS 2020**  
ID : 039-283900017-20200312-C2020\_15-DE

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil d'Administration  
Séance du 12 mars 2020**

Membres en exercice : 22  
Présents : 20  
Procurations : 0  
Nombre de votants : 20  
Votes pour : 20  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0  
Date de la convocation :  
14/02/2020

**Délibération n° C 2020- 15**

**Approbation du compte de gestion de l'exercice 2019**

L'an deux mille vingt, le douze mars, à quatorze heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

**Membre de plein droit**

Messieurs Richard VIGNON, Préfet du Jura, Jean-François BAUVOIS, Directeur de Cabinet étaient excusés.

**Membres élus à voix délibérative**

Titulaires : Mesdames Natacha BOURGEOIS, Danielle BRULEBOIS, Maryvonne CRETIN-MAITENAZ, Sandrine MARION, Christine RIOTTE, Chantal TORCK, Céline TROSSAT ; Messieurs Cyrille BRERO, Jean-Pierre BROCARD, Michel ECARNOT, Jean-Charles GROSIDIER, Jean-Daniel MAIRE, René MOLIN, Jean-Gabriel NAST, Bruno NEGRELLO, Clément PERNOT, François PERRODIN.

Suppléants : Messieurs Gilbert BLONDEAU, Jacques FAIVRE, Jean FRANCHI.

Excusés : Mesdames Monique FANTINI, Hélène PELISSARD, Françoise VESPA ; Messieurs Bernard AMIENS, Daniel BOURGEOIS, Denis RENAUD.

Secrétaire de séance : Madame Chantal TORCK.

**Membres de droit à voix consultative**

Madame la Médecin de Classe Normale Annabelle CARRON ; Messieurs le Colonel Hors-classe Hervé JACQUIN, le Commandant Philippe HUGUENET, Jean-Luc LAVIER.

**Membres élus à voix consultative**

Messieurs le Commandant Philippe MOUREAU, le Lieutenant Philippe THOMAS, l'Adjudant-Chef Jacques DELCEY ; Monsieur l'Adjudant-Chef Jérôme GUYON était excusé.

Assistaient également à cette séance : Mesdames Catherine GIRARD (Adjointe au Chef du service Finances), Valérie MARINESQUE (Adjointe au Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), Sandrine TREBOZ (Directrice Générale des Services du Département); Messieurs Jean-Christophe BERGERET (Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), le Colonel Didier EISENBARTH (Directeur Départemental Adjoint), le Commandant Damien FREDY (Chef du Groupement des Unités Territoriales), le Commandant Sylvain RICHARD (Chef du Groupement Ressources Humaines et Formation), le Capitaine Frédéric TISSERANT (Chef du Groupement Opérationnel).

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-76, L 3241-1, R 1424-1 à R 1424-57 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté ministériel du 13 décembre 2007 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 61 des SDIS ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-12 du 12 mai 2015 relative à la présidence du Conseil d'Administration, à la composition et à l'élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2019-4 du 19 mars 2019 relative à l'élection d'un Troisième Vice-Président et du 5<sup>ème</sup> membre du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2019-14 du 19 mars 2019 relative au Budget Primitif de l'exercice 2019 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2019-22 du 26 juin 2019 relative à l'approbation du Compte de gestion de l'exercice 2018 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2019-26 du 26 juin 2019 relative au Budget Supplémentaire de l'exercice 2019 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2019-28 du 28 octobre 2019 relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2019-41 du 11 décembre 2019 relative à la Décision Modificative n°2 de l'exercice 2019 et information sur les opérations de dépenses imprévues ;

Vu l'avis de la Commission des Finances du 5 mars 2020 ;

Vu le rapport de présentation ci-après.

	Fonctionnement	Investissement	Total
<b>Résultats 2018 réalisés :</b>	<b>613 294,45 €</b>	<b>3 389 565,28 €</b>	<b>4 002 859,73 €</b>
<b>Résultat de l'exercice 2019</b>			
Dépenses :	18 274 746,67 €	9 895 150,26 €	28 169 896,93 €
Recettes :	18 059 491,06 €	8 189 763,09 €	26 249 254,15 €
Résultats EXERCICE 2019	-215 255,61 €	-1 705 387,17 €	-1 920 642,78 €
<b>Résultats de clôture de l'exercice 2019</b>	<b>398 038,84 €</b>	<b>1 684 178,11 €</b>	<b>2 082 216,95 €</b>

Conformément aux règles de la comptabilité publique et aux articles L 1612-12, L 3241-1 et L 3312-5 du CGCT, le Compte de Gestion, établi par le comptable public, est soumis à notre approbation.

Le Compte de Gestion 2019 fait apparaître les résultats suivants :

**Il nous est demandé de bien vouloir en délibérer et d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2019.**

**DECISION N° C 2020-15 DU 12 MARS 2020**

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le compte de gestion de l'exercice 2019.**

**L'annexe est jointe à la présente délibération.**

Le Président du Conseil d'Administration  
du Service Départemental d'Incendie et  
de Secours du JURA,



**Clément PERNOT**